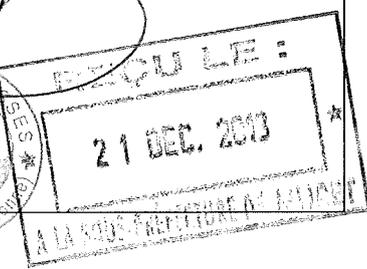


<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 17 Procurations : 4 Absents : 8 Votants : 21 Pour : 19 Abstention : 2</p>	<p>L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 13 décembre 2018</p>
<p><b>PRESENTS</b> : Alain PACE, Geneviève FABRE, Carine PAILLAS, Alain AUBERT, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p><b>PROCURATIONS</b> : Andrée ESCAICH à Magali GRANDSIMON, Marie-Ange KOFFEL à Alain PACE, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Jean-Pierre ZANATTA à Alain VIDAL.</p> <p><b>ABSENTS</b> : Michel PASDELOUP, Jérôme BOUTELOUP, Corinne CORDELIER, Bruno BENOIST, Laurent VALLET, Floréal PALAZON, Jennifer DURAND, Eva FLORES.</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Philippe RIGAL</p>	
<p><b>N° 4568</b></p> <p><b>OBJET :</b></p> <p><b>Création d'un poste suite à avancement de grade</b></p>	<p><b>Vu</b> l'avis du Comité technique en date du 28 novembre 2018,</p> <p><b>Considérant</b> les états de service de l'agent municipal concerné et de son éligibilité au titre de l'avancement de grade, il convient de créer l'emploi correspondant,</p> <p>Monsieur Le Maire propose au Conseil, conformément aux dispositions fixées par l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, de créer les emplois suivants : - 1 poste d'Assistant de Conservation Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet Le poste est à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019</p> <p><b>Le Conseil Municipal</b>, après en avoir délibéré,</p> <p>Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,</p> <p>Vu le tableau des effectifs,</p> <p><b>Adopte</b> la proposition du Maire à savoir de créer les postes suivant : 1 poste d'Assistant de Conservation Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet</p> <p><b>Modifie</b> ainsi le tableau des emplois,</p> <p><b>Inscrit</b> au budget les crédits correspondants</p> <p><b>Précise</b> que le poste sera pourvu au 1<sup>er</sup> janvier 2019</p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 21 DEC. 2018</p> <p>Affiché le : 21 DEC. 2018</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 20 décembre 2018</p> <p style="text-align: center;">   <b>Le Maire, Alain PACE</b> </p> <p style="text-align: right;">    </p>